

Association d'élèves et parents d'élèves de l'école de musique et de danse de la Côte d'Albâtre - 1/2 -
Résultats de l'enquête sur les sites au 10 janvier 2008

Un site	Deux sites
Possibilité d'accéder à toutes les activités 1 Réduction du coût financier 1 1 1 (Coûts de fonctionnement et coût de construction moins élevé) 1 Convivialité supérieure, meilleure unité 1 Centraliser les activités pour une même famille, cours groupés, trajets réduits	Proximité des établissements scolaires, autonomie des enfants 1 1 1 Limiter les trajets en voiture, problèmes pratiques trajets 1 1 1 1 1 Limiter l'investissement en temps de trajet 1 Ecologiquement 1 (limiter la circulation des véhicules) Vie musicale existante et perdurant dans +rs communes Meilleure répartition par rapport à l'étendue de la ccca , raisons géographiques 1 1 1 Possibilité de privilégier un site pour les musiques d'ensemble 1 Conserver le même nombre d'élèves (à cause pb transport) 1 1 1 1 1 Un site central avec des annexes pour garder un service de proximité 1 Retrouver dans les nouveaux sites l'ensemble des enseignements un espace de vie dans la genre de la cour de l'école de Saint Valéry une situation géographique permettant l'autonomie des adolescents une situation géographique permettant un accès facile aux véhicules (parking) tout en préservant la sécurité de circulation aux abords proches de l'école pour les piétons Fonctionnement actuel satisfaisant Permettre à tous les enfants (cany – st valery) d'avoir accès à la musique et à la danse quel que soit le milieu social et donc leur possibilité de transport
Entre cany et saint valery ok Sur cany non 1 Sur saint-valery en caux oui 1 1 A condition que ce ne soit pas St valery en caux 1 Centrer le site choisi sur le territoire CCCA	Deux sites à condition de conserver Saint valery en caux 1 A condition de conserver Saint valery et cany 1 1 Si un site était choisi ce serait saint valery alors que sa situation n'est pas idéale / ccca Peu importe 1 ou 2 sites mais conserver Cany 1 1 1

Prévoir une salle pour les étudiants pour l'étude entre les différents cours

Il y aura forcément beaucoup de départs d'élèves de Cany si c'est Saint Valéry qui est choisi et inversement.

Le culturel doit être à proximité si l'on veut sensibiliser toutes les populations.

Pourquoi un nouveau site sur Saint Valéry alors qu'il suffirait d'y créer un "auditorium" pour compléter l'existant qui est à notre avis tout à fait acceptable ?

Association d'élèves et parents d'élèves de l'école de musique et de danse de la Côte d'Albâtre - 2/2 -
Résultats de l'enquête sur les sites au 10 janvier 2008

Compte rendu du bureau

Il s'agissait d'un questionnaire aux questions ouvertes, plusieurs idées ont été évoquées parfois pour une même famille, le tableau recense les idées abordées, les 1 correspondent au nombre de fois où elles ont pu être évoquées mais en aucun cas au nombre de famille.

Seules les réponses ayant été transmises par écrit figurent dans le tableau récapitulatif, les réponses orales sont traitées globalement dans le compte rendu ci-dessous.

Sur un total de réponses correspondant à 36 familles :

- Un site 11 % des réponses quelque soit le lieu.
- Deux sites ou «un site Mais» 89 % de réponses. (Parmi ces 89 %, 20 % des familles accepteraient un site uniquement s'il s'agit du leur, 5 % si le site est centré sur la CCCA)

Le problème transport est évoqué dans 83 % de réponses

Il est à noter que le transport est un frein supplémentaire et rejoint souvent le frein lié au milieu social (véhicule disponible, parent disponible, coût trajet et du transport, nombre de trajet) et que l'autonomie des enfants ne peut exister que lorsqu'ils sont scolarisés en collège ou lycée. Certains instruments dans tous les cas nécessitent une aide au transport.

Que le culturel soit accessible à l'ensemble des familles de la CCCA quelque que soit leur localisation géographique et leur milieu social est également une préoccupation des parents d'élèves.

(Proximité, répartition géographique cohérente, étendue de l'action sur le territoire complet CCCA)

Dans le cas où un seul site serait choisi, certains parents s'inquiètent du risque de licenciement des personnels enseignants et administratifs.